



COSUMAF

COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°002/COS/SAL/DMG/PR/24

RELATIF A LA CONSTITUTION D'UNE LISTE
RESTREINTE DE FOURNISSEURS DE BIENS, DE
SERVICES ET DE TRAVAUX POUR LA COSUMAF

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) est une Institution Spécialisée créée dans le cadre de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC). Elle est dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle a pour mission de veiller :

- A la protection de l'épargne investie en instruments financiers et en tous autres produits de placement ;
- A l'information des investisseurs ;
- Au bon fonctionnement du Marché Financier Régional ;
- A la promotion de la culture boursière et de l'éducation financière.

La modernisation de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale fait partie des quatre (04) piliers du plan stratégique élaboré et adopté en 2023. La COSUMAF est en quête permanente d'une amélioration de la performance de son fonctionnement. Pour ce faire, elle s'engage au respect des différentes procédures édictées en son sein.

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) lance un appel à manifestation d'intérêt afin d'élaborer une liste restreinte de fournisseurs de biens, de services et de travaux pour les années 2024-2025.

OBJECTIF

La COSUMAF invite les fournisseurs intéressés et remplissant les conditions requises à soumettre une manifestation d'intérêt en réponse aux besoins décrits ci-après. L'appel à manifestation d'intérêt a pour objet d'identifier les fournisseurs qui souhaitent participer à une procédure d'appel à la concurrence à venir.

DESCRIPTION

Dans le cadre de la passation de ses marchés, la COSUMAF lance un avis public à manifestation d'intérêt pour la sélection des fournisseurs, entreprises et prestataires de services compétents régulièrement installés dans la CEMAC en vue de constituer un répertoire de fournisseurs et prestataires potentiels qui seront ultérieurement consultés dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets.

En vue de renforcer l'accès des prestataires et fournisseurs aux processus de passation de marchés et la connaissance des conditions pour travailler avec la COSUMAF, nous sollicitons des manifestations d'intérêt de la part des fournisseurs et prestataires intéressés justifiant d'une existence légale et de compétences dans leurs domaines d'activité, dans le but d'élargir notre répertoire de fournisseurs et prestataires.

Les prestations visées dans le présent appel sont : les fournitures de biens, de services, de travaux dans les domaines suivants :

- Assistance juridique, Comptable, fiscale et/ou systèmes d'information (IT, logiciels)
- Travaux d'entretien bâtiments
- Agence de voyage et agence de location de véhicules
- Entretien du matériel roulant, électricité et froid
- Hôtellerie
- Restauration, service traiteur
- Fournitures de bureau, mobilier de bureau et/ou consommables informatiques

Les propositions et correspondances relatives à cet appel seront rédigées en français.

Pour un marché concernant les domaines susmentionnés, la COSUMAF pourra demander aux candidats figurant sur la liste de soumettre une offre en se basant sur des critères objectifs et non discriminatoires.

JAO

JAO

ELEMENTS A INCLURE DANS LA MANIFESTION D'INTERET

Les fournisseurs et prestataires intéressés doivent fournir un dossier de demande d'agrément composé des documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le(s) domaines de soumission, comportant une présentation complète de la structure (Nom, raison sociale, date de création, forme juridique, localisation géographique, téléphone ; la mention du nombre d'années d'expériences dans le ou les domaine (s) d'activités) ;
- Une copie du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou du récépissé de déclaration d'activité de l'entrepreneur ou tout document justifiant de la régularité et de la traçabilité de l'entreprise ;
- L'attestation de non-faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- Le Numéro d'Identifiant Fiscal (NIF) ;
- Tout autre document, prospectus ou brochure de présentation jugé utile par le candidat.

Note : Les prix ne sont pas demandés à ce stade.

MODALITES DE SOUMISSION

Les manifestations d'intérêt peuvent être envoyées par courrier électronique ou par dépôt au siège de la COSUMAF.

Adresse électronique : toutes les soumissions par e-mail doivent être envoyées aux adresses suivantes : infos@cosumaf.org et cabinet@cosumaf.org

Aucun autre destinataire ne doit figurer en "Cc" ou "Cci" dans l'envoi courrier électronique.

Format des fichiers : **PDF**

Si l'offre se compose de fichiers volumineux, il est recommandé d'envoyer ces fichiers dans des courriels séparés avant la date limite de soumission.

Objet obligatoire du courriel : **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF À LA CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE DE FOURNISSEURS DE BIENS, DE SERVICES ET DE TRAVAUX POUR LA COSUMAF**

Vous devriez recevoir un accusé de réception par courrier électronique.

Dépôt physique : Siège de la COSUMAF à l'adresse suivante :

349, Rue Dr. CUREAU, Place de l'Indépendance

B.P: 1724, Libreville - République Gabonaise

Tél : +241 011 72 51 41

Les offres doivent être présentées sous enveloppe scellée portant la mention :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/COS/SAL/DMG/PR/24 RELATIF À LA CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE DE FOURNISSEURS DE BIENS, DE SERVICES ET DE TRAVAUX POUR LA COSUMAF

DATE LIMITE DE SOUMISSION DE LA MANIFESTATION D'INTERET

25 OCTOBRE 2024

CONDITIONS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent appel à manifestation d'intérêt ne constitue pas un appel à concurrence.

Les prestataires et fournisseurs qui collaborent déjà avec la COSUMAF sont également soumis à cette formalité.

Libreville, le 27 septembre 2024

LE PRESIDENT

COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHE FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE
Tél.: + 241 01.74.75.89 / 91
B.P. 1724 Libreville - GABON

Madame Jacqueline ADIABA-NKEMBE